



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00075

Numéro SIREN : 808 922 538

Nom ou dénomination : A2CF SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2017 sous le numéro de dépôt 8464

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A2CF SERVICES				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 11 RUE DE LA CURE 42800 ST MARTIN LA PLAINE							
Numéro SIRET* 8 0 8 9 2 2 5 3 8 0 0 0 1 8							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 31/12/2016			
ACTIF							
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	1 697	016	1 697	
	Immobilisations corporelles*		028	2 239	030	950	1 288
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	3 936	048	2 648	1 288
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	29 090	070	29 090	
		Autres* (3)	072	410	074	410	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	27 377	086	27 377	
	Charges constatées d'avance *		092	8	094	8	
	Total II		096	56 887	098	56 887	
	Total général (I + II)		110	60 823	112	2 648	58 175
PASSIF				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	5 000			
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132		
	Report à nouveau		134	7 422			
	Résultat de l'exercice		136	14 296			
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142	26 719			
	Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	1 521			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	5 422			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	5 899	172	24 511	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176	31 455				
Total général (I + II + III)		180	58 175				
RENV OIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU A2CF SERVICES**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2016**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210			
	Production vendue	biens	215		214			
		services*	217		218	79 426		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222			
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230	1			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	79 427		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stocks (marchandises)*			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	26 858			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	567)	244	927	
	Rémunérations du personnel*			250	22 144			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	11 146			
	Dotations aux amortissements*			254	1 722			
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262		
		{		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	62 799		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	16 627		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280				
	Produits exceptionnels		(IV)	290	50			
	Charges financières		(V)	294	363			
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		347		300	2	
		{		348				
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	2 017			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	14 296		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	14 296	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	2 404				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			330	2		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	673	
	Créance due au report en arrière du déficit		346					
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)		655					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	16 029	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356				
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	16 029	372	

Approbation des comptes de l'exercice 2016 (du 1/1/2016 au 31/12/2016)

L'an deux mille dix-sept et le 29 juin, à Saint Martin la Plaine, Mme Valérie CELETTE, associé unique et président de la société « A2CF », société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le numéro 808 922 538 00018,

, et dont le siège social est situé 11, rue de la Cure 42800 Saint Martin la Plaine

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2016,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- L'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et se soldant par un bénéfice de 14.297,00 euros.

Deuxième décision :

En conséquence, le bénéfice de l'exercice se montant à la somme de 14.297,00 euros est affecté comme suit :

- report à nouveau : 14.927,00 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il déclare qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

Dernière résolution

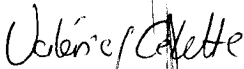
Tous pouvoirs sont donnés à Valérie CELETTE pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions

L'associé unique (*signature*)



Assistance - Commercial - Conseil - Formation
11 rue de la Cure - 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE
Tél : 04 77 10 04 18 - Mail : a2cf@outlook.fr
Siret : 60892253800018 - APE : 7022Z